**REUNION DE DIRECTEURS DE RENTREE – ANNEE SCOLAIRE 2024/2025**

1. **L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES**
2. **IMPORTANCE DE L’APPRENTISSAGE DES LANGUES**

L’enseignement des langues vivantes est essentiel dans le parcours d'apprentissage des élèves au même titre que savoir lire, compter…

Aujourd'hui, dans le marché du travail, les LV et le plurilinguisme sont évidemment un **atout indéniable en termes** **d'employabilité** mais pas seulement, on reconnait les nombreux bénéfices de l'apprentissage des langues sur le **développement cognitif** des enfants et sur les compétences transversales qui sont développées grâce à cette discipline : l'attention, la concentration, l'estime de soi et la capacité à communiquer… pour ne citer que celles-ci.

Il est donc important de ne pas négliger l'enseignement des LV à l'école élémentaire qui est, je le rappelle, obligatoire et pour lequel nous avons un programme d'enseignement et un nombre d'heures défini (1 H 30 dans le dispositif national).

1. **ENSEIGNEMENT DES LANGUES DANS LES ECOLES**

Pour l'enseignement des langues, rappeler qu'il est obligatoire de couvrir toutes les classes de l'école par un enseignement de langue.

**Au niveau des équipes d'école, il est important de penser à l'échange de compétences**. Echange de service entre les maîtres habilités ou non. Possibilité de faire au moins deux échanges de service dans la semaine (une classe 2 X 45'). 4 échanges (2 classes 3H en dehors de sa classe quatre fois 45' en dehors de sa classe) si nécessaire selon situation de l’école.

Possibilité aux **enseignants habilités en maternelle, dont les locaux sont attenants à l'élémentaire si proximité géographique), de venir à l'élémentaire et de prendre en charge une partie de l’apprentissage des langues.**

**Important** : un enseignant peut se lancer dans l'apprentissage des langues même s'il n'a pas l'habilitation ou s'il estime ne pas avoir le niveau. Pour débuter l'enseignement des langues en élémentaire, un niveau A1/A2 peut être suffisant.

Faire appel au conseiller langues de votre circonscription afin qu'il vienne rappeler des éléments de base concernant l'apprentissage des langues et vienne aider pédagogiquement l'enseignant en le suivant par une ou deux visites lors de ses séances mises en œuvre.

1. **ETAT DES LIEUX DES DIFFERENTES ECOLES**

Vous êtes Directeur de l’école. Il est essentiel que vous nous **fassiez remonter :**

**⬩** les noms des PE nouvellement nommés dans vos écoles et qui manqueraient d’expertise dans l’enseignement des langues, et particulièrement en allemand.  
 **⬩** Mais également de faire un état des lieux des compétences, des savoir-faire en LV dans vos écoles et nous faire remonter et relayer le nom de ceux qui **sont en difficulté ou qui ont besoin de se renouveler** pour qu'on leur apporte l'aide appropriée, que ce soit un besoin d'aide linguistique ou didactique.

Le conseiller pédagogique Langues est là pour aider, conseiller les enseignants.

Il peut **proposer des stages** linguistiques et didactiques si l’enseignant possède peu de compétences linguistiques, dans la langue cible, notamment en allemand en l’inscrivant sur une liste pour de futurs stage**s** de formation.   
**Il peut conseiller** et proposer du matériel, des méthodes à acheter, aider à mener une séance, séquence, rappeler les objectifs en LV…  
Il peut aussi **mettre à votre disposition du matériel** en prêt (albums de littérature en LV).  
Il peut vous **accompagner** dans des projets disciplinaires ou interdisciplinaires, notamment pour les dates incontournables concernant les Langues vivantes voire l’apprentissage de l’allemand (Semaine des langues, Faites de l’allemand en mars, Traité de l’Elysée en janvier…).

Il peut aussi vous **aider à élaborer et finaliser un projet NEFLE en allemand** (projet : l’Ecole : faisons la ensemble) afin de recevoir des subventions sur une action spécifique langues (ex : mise en place d’un laboratoire de langues au sein de l’école...).

Il peut proposer des formations, menées par le Goethe Institut, en distanciel avec des cours donnés en visio dont la totalité du coût est prise en charge par la convention Plurilingue Transfrontalier ou par le Goethe Institut. Certaines formations sont en Allemagne et en présentiel. Le Conseiller pourra vous aider et donner des informations sur ces différents stages.

Remarque importante  
Pour les enseignants qui souhaitent passer l'habilitation en allemand, elle aura lieu au mois de janvier, un **(**ou plusieurs**)** mercredi matin. Il est nécessaire dans ce cas de signaler dès début décembre aux conseillers Langues les enseignants qui souhaitent passer l’habilitation.

1. **LES INTERVENANTS DE LANGUE (pour les écoles concernées)**

Dans certaines classes du cycle 3 où il n’est pas possible d’assurer l’enseignement de l’allemand par un enseignant ou par échange de service, il est possible d’avoir recours à un intervenant si on arrive à recruter une personne compétente dans la langue cible car le recrutement est aujourd’hui de plus en plus difficile.

Recommandations si l’école a un intervenant :

Les enseignants doivent signaler au Directeur quand ces personnels ne viennent pas ou sont absents. Il vaut mieux essayer de rattraper les heures que d'enlever une partie du salaire.

**Présence du maître dans la classe** et son aide pédagogique

La circulaire du 18/10/2001 fixe la participation d'intervenants extérieurs pour l'enseignement des langues pour le 1er degré. Les intervenants respectent les orientations pédagogiques définies par le Ministère de l'Education Nationale pour la langue qu'ils enseignent.

* **L'enseignant responsable de la classe** assure la coordination de son action avec celle de l'intervenant pour l'enseignement des langues et donc de l'organisation et de la mise en oeuvre de l'ensemble des activités. L'enseignant participe à la séance de langue quand il n'assume pas un autre enseignement au même moment. Il est nécessaire de rappeler que **les titulaires de classe sont les garants de ce qui se passe dans leur classe, qui enseignent ou pas la langue.** Ils possèdent les compétences pédagogiques s'ils non pas les compétences linguistiques. L'enseignant se doit d'aider, notamment par sa présence et son aptitude à gérer les conflits, quand l'intervenant a des difficultés de discipline avec la classe.

Il est indispensable que **l'intervenant extérieur rencontre chacun des enseignants avant d'intervenir dans la classe pour s'informer des règles de vie de cette classe, des rythmes de travail, du seuil de tolérance, des sanctions éventuelles...** Il est judicieux de donner des informations de base sur les habitudes culturelles de l'école (notation, évaluation, livrets de compétences, le lien avec le collège.

**Les langues font partie des disciplines obligatoires de l'école**. Les intervenants ne doivent pas financer le matériel qui sera mis à la disposition des élèves.

**L'enseignant construit les projets avec l'intervenant et fait régulièrement le point avec lui : enseignement de la langue, comportement des élèves, progression, évaluations.** Collaboration entre ces personnes. Inviter, pourquoi pas, l'intervenant au Conseil des Maîtres, d'école (surtout le premier).

La **participation de l'enseignant au cours de langue** peut prendre diverses formes : aide pédagogique, jeter « les ponts » entre les deux langues pour permettre les élèves de conforter la maîtrise du français par comparaison avec la langue étudiée, veiller à l'évaluation des apprentissages et aider à l'organisation de cette évaluation en conformité avec les programmes, exploiter en français les éléments culturels abordés...

Dans le département, **l'intervenant mène 45' de cours et l'enseignant l'autre moitié.** Ils se partagent le quota horaire concernant l'apprentissage des langues.

Pour la première séance, l'enseignant observe le cours de l'intervenant pendant 45'**. La deuxième séance de 45' est menée par l'enseignant qui prend en main les activités ritualisées, ainsi que le chant et réactive les apprentissages qui ont été introduits par l'intervenant lors de la première séance de 45'. Il n'introduit rien de nouveau, il rebrasse les contenus par des activités ludiques qu'il aura observées lors des séances de langue (jeu de Kim, Bingo, jacques a dit...).**

1. **RESSOURCES ET OUTILS**

Des ressources sont à la disposition des intervenants et des professeurs des écoles. Il y a bien entendu le matériel existant dans chaque école.

1. **LES RESSOURCES OFFICIELLES :**
2. **Nouveaux Programmes – Mars 2016 (BO spécial n°11du 26/11/2015)**

Ces Programmes sont **conséquents** et **imposants** (plus de 120 pages) sans compter les exemples proposés, que l’on peut visualiser grâce à de nombreux liens encadrés en bleu tout au long des programmes (ressources, exemples de projets, exemples de vie de classe, exemples pratiques…)

1. Ne pas oublier le **site officiel Eduscol Langues vivantes** :

<https://eduscol.education.fr/2326/langues-vivantes>

<https://eduscol.education.fr/164/langues-vivantes-cycles-2-3-et-4>

Ce site propose des ressources d'accompagnement pour les langues vivantes étrangères et régionales qui ont été conçues pour les cycles 2, 3 et 4 afin de mettre en avant la continuité et la progressivité des apprentissages tout au long de la scolarité obligatoire.

Il propose des outils pédagogiques, didactiques et scientifiques. Ces ressources ont été réalisées par des groupes d'experts en partenariat avec l'inspection générale de l'Education nationale.

**Rappel**: nouveauté dans les programmes d’enseignement.

En effet, des documents ressources d'accompagnement pour les LV sont sortis au printemps 2024 et viennent compléter les programmes que vous connaissez en donnant des pistes pour la continuité et la progressivité des apprentissages tout au long de l'école.

Néanmoins, on sait qu'à cette période de l'année (mai/juin), les enseignants étaient plus concentrés sur leurs évaluations de fin de période, le remplissage des LSU, la fin des projets de fin d'année… C'est pourquoi, je pense qu'il serait bon que vous puissiez rappeler à vos équipes que certains documents se sont ajoutés sur Eduscol, ils sont là pour les aider, il y a :

. le document des **repères annuels de progression** du cycle 2 et du cycle 3  
. les documents des **attendus de fin d'année**, il y en a un pour chaque niveau de classe. Ces documents sont une aide précieuse pour tous les PE pour constituer ses programmations et progressions. On y trouve de nombreux exemples concrets de petites activités et jeux à mener notamment pour la langue anglaise.

Autres documents intéressants au niveau pédagogique :

Le document « Osons les langues vivantes étrangères à l’école élémentaire », sorti en juillet 2019 mais remis à jour en juin 2023 (Eduscol) peut être également intéressant à relire.

Un document plus spécifique sur « Osons les langues et discipline EMILE » est sorti en mars 2020.

Rappel sensibilisation pour la maternelle

Deux notes de services (N° 2019-087 du 28-5-2019 et N° 2019-086 du 28-5-2019) ont introduit une première sensibilisation aux langues à l’école maternelle. Il peut être intéressant de les relire.

Pour la maternelle, pas de nouveaux documents mais on peut rappeler aux équipes de s'appuyer sur le **Guide pour l'éveil à la diversité linguistique en maternelle qui est sorti en Juin 2023** avec des exemples de situations pédagogiques concrètes pour favoriser la découverte des langues et des cultures.

1. **LE CENTRE TRANSFRONTALIER DE SAINT AVOLD**

**Nouveau site :** <https://sites.ac-nancy-metz.fr/ctf57/>

Le site du Centre Transfrontalier de Saint Avold <https://sites.ac-nancy-metz.fr/ctf57/> propose de nombreuses ressources variées et actuelles (comptines et chants, pièces de théâtre, pistes culturel**le**s, albums didactisés, contes et kamishibais, mallettes pédagogiques, outils pour les classes maternelles, progressions et programmations, repères de progressivité…) dans plusieurs langues (allemand, anglais, luxembourgeois, italien). Elles sont disponibles sur place et en ligne sur le site du Centre Transfrontalier.

Emission Spectaculum

La directrice du CTF, Karine Stutzmann accompagnée de son équipe, a lancé l’année dernière, un nouveau concept d’information et de communication avec la réalisation d’un flash-info de 5 minutes intitulé SPECTACULUM. Ce bulletin d’information diffusé régulièrement a pour ambition de toucher le plus grand nombre et de créer des réseaux. Il s’agit d’un format court et accessible. Cette courte émission audiovisuelle a pour vocation de donner une place aux différents acteurs de l’enseignement des langues (inspecteurs, formateurs, chercheurs, directeurs, professeurs, assistantes, élèves, partenaires…). L’utilisation de l’outil numérique est un levier précieux pour échanger et infuser au-delà du département de la Moselle. Nous proposons en outre un webinaire à la suite de chaque émission afin de favoriser une interaction entre les différents professionnels de l’éducation. Les rendez-vous et liens de connexion sont indiqués en commentaire sous la vidéo. L’émission est déposée sur Tubes Education.

Exemple d’un bulletin numérique :



1. **SITES DEUTSCH FÜR SCHULEN ET ENGLISH FOR SCHOOL**

C’est un dispositif pour la communauté éducative. Dans le cadre du service public numérique de l’éducation, le ministère de l’éducation nationale, de l’enseignement supérieur et de la recherche a demandé au CNED de créer une offre de service pour l’apprentissage de l’allemand et de l’anglais à l’école et au collège.

Les sites [www.deutschfurschulen.fr](http://www.deutschfurschulen.fr) et [www.englishforschools.fr](http://www.englishforschools.fr) s’adressent aux élèves, aux enseignants, aux assistants de langues mais également aux parents.

Remarque : l’enseignant s’inscrira au préalable en suivant le lien <http://lehrer.deutschfurschulen.fr/>.

**D) LE SITE AUDIOLINGUA DE L’ACADEMIE DE VERSAILLES**

Pour travailler la compréhension de l’oral, ce site de l’Académie de Versailles, peut-être une ressource très intéressante.

<https://audio-lingua.ac-versailles.fr/>

On y trouve des fichiers mp3 en huit langues (allemand, anglais, italien…), enregistrés par des locuteurs natifs, libres de droits pour une utilisation pédagogique ou personnelle.

Ce site permet d’avoir des ressources sonores de locuteurs natifs de tous les niveaux, du niveau A1 au C2. Pour les classes de cycle 3, on peut télécharger des enregistrements d’élèves, d’un niveau A1 dans différents domaines (les repas, la présentation avec des formulations simples, la météo...).

Ce site peut convenir également pour des enseignants qui veulent se former et se perfectionner en compréhension de l’oral. Site idéal pour l’auto formation.

1. **CANOPE DE MONTIGNY LES METZ Un portail langues théâtre allemand a été élaboré : Passlingua.**

**Site** [**http://www.petitsateliers.fr/pass-lingua**](http://www.petitsateliers.fr/pass-lingua)**/**

Ce site, conçu par l’atelier Canopé Moselle, en partenariat avec l’éducation Nationale, avec la collaboration active d’enseignants d’allemand (1 er et 2 ème degré) et de formateurs, cofinancé par le Département de la Moselle, propose une pédagogie innovante d’apprentissage de l’allemand, à destination de la communauté éducative.

Ressources proposant des jeux théâtraux enregistrés sur des capsules vidéos, des séquences pédagogiques d’apprentissage sont à la disposition des professeurs du premier et second degré.

1. **METHODES D’ALLEMAND CLE EN MAIN conçues par un CPLV Moselle**
2. **Eveil linguistique en maternelle**

* **Lieder und Spiele en allemand Editions csonus**
* **Songs and games en anglais Editions csonus**

**Autres outils**

* **Les langues Eveil à la diversité linguistique MS GS** Didier jeunesse
* **Le tour du monde de Makoo - Rituels d’éveil à la diversité linguistique MS – GS** Nathan

Cet outil pédagogique pour l’apprentissage de l’allemand ou de l’anglais (Lieder…Songs…) est axé sur la mise en place de situations variées adaptées aux enfants des écoles maternelles, voire aux élèves de CP et CE1 pour Songs and games dans lesquelles le chant, l’écoute et le jeu sont de puissants moteurs d’apprentissage. Les modules d’activités proposés par l’outil exploitent les centres d’intérêts de jeunes enfants et visent le plaisir partagé dans leur mise en œuvre. Les séances proposées sont immédiatement transférables dans les pratiques de tout professeur.

Cette ressource se fonde sur une entrée par thème. Chaque thème sera introduit par plusieurs chants qui permettront de travailler des formulations et des champs lexicaux spécifiques (les salutations, la présentation, les nombres, les couleurs, les fêtes calendaires françaises, les parties du corps…).

La conduite régulière et structurée d’activités de sensibilisation à la langue vivante permettra, outre de travailler les compétences linguistiques, le développement des compétences transversales et d’attitudes essentielles dans tout processus d’apprentissage : l’attention, la curiosité, l’ouverture aux autres, l’attention portée à la différence…

Cette ressource est sur clé USB :

* 25 leçons de 8 à 12 unités classées par thème
* 106 pages pédagogiques (chants et jeux)
* 56 pages de partitions et d’exercices
* 26 chants + versions instrumentales
* 86 pistes audio réalisées par des locuteurs natifs.

Sites pour visualiser des fiches pédagogiques et entendre des chants. Bons de commande de ces deux outils sur le site : <https://studiocsonus.jimdofree.com>

1. **Sing und spiel mit uns Année 1 ou CP Editions l‘Oxalide**

**Sing und spiel mit uns Année 2 ou CE1 Editions l‘Oxalide**

**Sing und spiel mit uns Année 3 ou CE2 Editions Sonus**

Les trois méthodes *Sing und spiel mit uns* posent les jalons qui permettent aux élèves de faire leurs premiers pas en allemand et accompagne**nt** les enseignants lors des séances de langue/culture grâce à des fiches **« clé en main »** qui respectent les recommandations du CECRL.

Les méthodes CE2, CE1 poursui**ven**t le travail entrepris dans la méthode CP. Elles se composent chacune de 14 séquences (*Kapitel*) divisées en plusieurs leçons (*Lektionen*) représentant plusieurs séances d’apprentissage d’une demi-heure. Les objectifs lexicaux, phonologiques et culturels sont clairement annoncés au début de chaque *Lektion*. La démarche et le déroulement de chaque séance sont expliqués pas à pas (scripts des enregistrements, questions à poser, réponses attendues…). Chaque *Lektion* introduit du vocabulaire dont les illustrations figurent sur les fiches couleur photo copiables et sur le DVD-Rom pour être projetées en classe. Le DVD-Rom contient également tous les documents sonores et visuels (vidéos, chants, énoncés), ainsi que les exercices, les partitions et les fiches pédagogiques des chants.

Ces trois méthodes sont utilisées également dans les classes Dispositif 2 langues où l’allemand est commencé en classe de CM1 et se poursuit au CM2.

Informations auprès du Centre Transfrontalier de Saint- Avold ou du Conseiller Langues Pascal Legout ([pascal.legout@ac-nancy-metz.fr](mailto:pascal.legout@ac-nancy-metz.fr)).

Sites : Editions de l’Oxalide [www.oxalide-editions.com](http://www.oxalide-editions.com) pour les méthodes CP et CE1.

Editions sonus pour la méthode du CE2 <https://studiocsonus.jimdofree.com>

1. **Komm wir spielen Niveau CE2 et CM Editions Philipus Education**

C’est une méthode d'allemand **clé en main**, entrecoupé**e**~~s~~ de nombreuses pages culturelles, qui permet aux élèves d'acquérir les éléments fondamentaux en allemand, de la consolider par des activités variées, ludiques en lien avec d'autres disciplines, par une démarche actionnelle (présence de mini projets) afin de construire une compétence de communication élémentaire, telle qu'elle est définie par les niveaux A1 et A2 du CECRL.

La méthode est axée bien évidemment sur l'oral mais les compétences liées à l'écrit ne sont pas oubliées dans les apprentissages proposés par la méthode. Dans les différents supports, l'écrit a une place non négligeable. Il y a uneimbrication entre l’oral et les moments d’écrit.

La méthode *Komm wir spielen* est composée de plusieurs supports :

* Livre de l'élève (40 pages en couleur)
* Livre de l'enseignant de 200 pages A4 (pistes pédagogiques) / CD-Rom, 150 fichiers pdf (environ 500 pages) :

- cartes images (180 pages),

- cartes mots (160 pages),

- fiches d'exercices, validation des compétences et documents annexes (100 pages),

- fiches pour l'apprentissage des chants (63 pages) / parues en octobre

* CD de chants 77 pistes, des dialogues et autres énoncés oraux (exercices phonologiques, exercices de compréhension de l'oral...)
* Cahier d'exercices 123 Übungen und Spiele + CD Rom de réponses.

Site de l’Editeur : [www.philipus-education.com](http://www.philipus-education.com)

1. **QUELQUES METHODES D’ANGLAIS**

Ci-dessous, ma collègue CPLV spécialiste pour l’anglais, Mme Lucie Lacroix, vous propose quelques méthodes, dont certaines sont également clé en main.

. **Well Done ! cycle 2 CP CE1 CE2** de Lisa Tuxley Magnard  
. **Holy Owly Cycle 2 et Cycle 3** Bordas  
. **Enseigner l’anglais à partir d’albums CE1 CE2** de Sylvie Hanot.  
. **Enseigner l’anglais à partir d’albums CM1 CM2** de Sylvie Hanot.  
. **THE méthode Apprendre l’anglais avec des chansons et des jeux 5-7 ans / 6-8 ans** de Sylvie Hanot et Christine Hanot.  
. **THE méthode Apprendre l’anglais avec des saynètes et des jeux cycle 3** de Sylvie Hanot et Christine Hanot.  
**. First at school** Editions de l’Oxalide (de la maternelle au CM2)

1. **LES PROJETS LANGUES ADAGE**

L'appel à***projets Interculturalité*** est ouvert sur ADAGE jusqu’au 4 octobre 2024. Vous pourrez déposer votre projet jusqu’à cette date.

Cet appel permet de financer des projets autour de **la langue et la culture allemandes.**

Pour être éligibles, ces projets doivent :

-apporter **une plus-value culturelle** pour les élèves (arts, histoire, géographie, littérature, politique, économie, fêtes et traditions…).  
-apporter **une plus-value linguistique en allemand** ou en langue régionale pour les élèves  
-prévoir une restitution ou une **réalisation finale** tout ou partie en langue allemande ou régionale (vidéo, exposition, carnet de voyage, livret, roman-photo, slam…)  
-prévoir **des cofinancements** (OFAJ, établissement scolaire, familles, commune, associations…)

La carte interactive ci-jointe, conçue par les CPLV est une **aide dans la constitution de votre projet**: <https://view.genially.com/65c627315a03f5001468fb95/presentation-presentation-essentielle>

Cet appel à projets est une véritable **opportunité pour monter des projets interdisciplinaires** utilisant l’**allemand comme langue de communication** et favorisant l’**ouverture à l’autre. Un premier budget prévisionnel vous sera demandé sur la plate- forme ADAGE.**

**Ce budget prévisionnel devra être précisé ultérieurement lorsque vous renseignerez la plateforme d'appel à projets du Conseil Départemental 57.**

Le projet pédagogique pourra alors être extrait de la plateforme ADAGE pour éviter un travail supplémentaire.

**Remarque : Il est important de déposer tous vos projets liés à l’allemand sur Adage car la plate-forme permet de valoriser les actions liées à l’allemand que vous menez au sein de votre école.**

Le conseiller pédagogique en langues vivantes de votre circonscription est votre interlocuteur privilégié pour toute question pédagogique concernant la constitution du dossier. Toute l’équipe du Centre transfrontalier est également à votre disposition : [ctf57@ac-nancy-metz.fr](mailto:ctf57@ac-nancy-metz.fr). Des exemples de projets sont à découvrir sur le site du CTF :  <https://sites.ac-nancy-metz.fr/ctf57/>

Autre remarque : les projets liés à la musique, au chant par la mise en place par exemple de concerts de chants allemands ou anglais, peuvent être envisagés par les équipes d’écoles. Par ailleurs, des chants en allemands ou anglais peuvent être intégrés dans les concerts proposés dans les circonscriptions par les conseillers musique du département (sur les circonscriptions de Thionville : spectacle « Puls’arts » organisé par Elisabeth Bock). Possibilité que le conseiller langue collabore avec le conseiller musique sur une proposition de chants allemands/anglais et pour le concert lui-même.

Pour la rentrée de la nouvelle année scolaire 2024/2025, des visioconférences seront proposées tous les 15 jours les mercredis de 11 H à 11 H 30 afin de répondre aux questions des enseignants concernant la plate-forme Adage mais aussi sur l’enseignement des langues, au sens général.

Les premières dates prévues pour ces visioconférences sont fixées les 4 et 18 septembre et 2 octobre 2024.

Pascal LEGOUT et Lucie LACROIX

Conseillers pédagogiques Langues – Moselle / Août 2024